la cgt JUSTICE PJJ vous informe !

Lettre ouverte à la DIR-PJJ SUD

Nîmes, le 27 mars 2026

Madame la Directrice interrégionale de la PJJ de la région sud,

L'été dernier, notre organisation syndicale vous alertait dans le cadre du dialogue social puis publiquement par voie de presse sur les conséquences prévisibles des suppressions de postes d'éducateurs dans le Gard : deux à Nîmes, un à Bagnols-sur-Cèze. Nous évoquions alors un risque de 75 mesures éducatives en attente.
Ces alertes n'ont pas été entendues. Elles ont été même minimisées, relativisées, parfois disqualifiées, comme si l'expérience des professionnels et de leurs représentants pouvait être tenue à distance des effets concrets de vos décisions.

Aujourd'hui, ces effets sont là.

Dans le Gard, ce ne sont finalement pas 75 jeunes en attente, mais 140 actuellement ! Cent quarante décisions de justice non appliquées. Cent quarante mineurs laissés sans prise en charge éducative, sans accompagnement, sans cadre.
Ce constat est grave. Il l'est pour ces jeunes, privés de toute réponse éducative après un passage à l'acte. Il l'est pour leurs familles, confrontées à des décisions judiciaires sans effet. Il l'est enfin pour les victimes et pour la société tout entière, dans un territoire marqué par l'emprise des trafics de stupéfiants, le recrutement de mineurs et la montée des violences. Car ces mineurs ne disparaissent pas. Sans suivi, ils restent exposés à des logiques d'emprise et à des dynamiques de récidive que chacun connaît.

Madame la Directrice interrégionale, cette situation n'a rien d'une fatalité. Elle est la conséquence directe de décisions prises sous votre responsabilité. Supprimer des postes dans des services déjà fragilisés, ignorer les alertes répétées des équipes et de la CGT-PJJ, c'est créer les conditions mêmes de l'abandon que nous constatons aujourd'hui dans le Gard.

Vous ne pouvez pas dire que vous ne saviez pas.

Mais au-delà des choix budgétaires, c'est aussi la manière dont a été traité le dialogue social qui interroge profondément. Depuis plusieurs années, la CGT-PJJ porte des analyses, des alertes, des propositions concrètes. Trop souvent, elles ont été ignorées ou disqualifiées.

CGT PJJ - 2 Rue Cité de Foulc - 30 000 Nîmes
30-48@cgtpjj.fr www.cgtpjj.fr

Or le dialogue social ne peut être réduit à une formalité institutionnelle : il est un outil essentiel d'anticipation et de régulation. Lorsqu'il est écarté, les conséquences ne sont pas abstraites, elles sont aujourd'hui pleinement visibles, tant pour les jeunes et leur famille que pour les conditions de travail des agents.

Dans le même temps, les orientations politiques nationales revendiquent une fermeté accrue à l'égard des mineurs. Mais que vaut cette fermeté lorsque les décisions de justice ne sont pas appliquées faute de moyens ? Derrière les discours d'autorité, la réalité est celle d'un service public affaibli. Cette politique d'affichage, pensée pour séduire l'opinion publique, fabrique en réalité de l'insécurité en laissant sans réponse des jeunes pourtant identifiés par la justice.

Face à cette situation, nous vous demandons solennellement de prendre vos responsabilités et de respecter votre parole lorsque vous avez affirmé aux journalistes de France 3 que des moyens seraient alloués dès lors que "*des besoins seraient identifiés*". Madame la Directrice, aujourd'hui comme hier, ces besoins sont identifiés.

La CGT-PJJ exige :

- **Le rétablissement immédiat des postes supprimés dans le Gard,**
- **Le renforcement immédiat des équipes afin de résorber les 140 mesures en attente,**
- **La mise en œuvre d'un plan d'urgence garantissant l'exécution effective des décisions judiciaires en milieu ouvert.**
- **La réouverture d'un dialogue social réel, respectueux des organisations syndicales et des personnels.**

Nous nous saisissons de cette lettre pour également attirer votre attention sur l'inquiétante situation RH du Centre Éducatif Fermé (CEF) de Nîmes qui nécessite :

- **Le renfort immédiat en postes d'éducateurs au sein du CEF de Nîmes qui traverse une situation RH très inquiétante.**

Madame la Directrice interrégionale, vous l'aurez compris, la situation du territoire du Gard est aujourd'hui à bout de souffle, dans un état indigne, résultat d'une politique d'austérité qui l'a particulièrement frappé ces dernières années.

Cette situation ne peut plus être ni ignorée ni relativisée. Elle engage la crédibilité de la justice des mineurs, ainsi que la responsabilité de l'institution que vous représentez.

Nous attendons désormais des actes.

Les élus CGT-PJJ au CSA Gard-Lozère